



2021

**Enfance et Familles d'Adoption de
l'Hérault – EFA34
RAPPORT D'ACTIVITES 2021
ET PROJETS 2022**

Enfance & Familles d'Adoption de l'Hérault

Sommaire

Préambule	2
Remerciements	3
Quelques repères	4
Présentation de l'association EFA 34	4
EFA 34 est membre de la fédération nationale EFA	4
Le fonctionnement des instances d'EFA 34	4
L'évolution du nombre d'adhérents d'EFA 34	4
L'adoption en France en 2021	5
L'adoption internationale	5
L'adoption nationale	6
Le nombre d'agréments	6
L'adoption dans l'Hérault en 2021	6
Nombres d'agréments dans l'Hérault	6
Nombre d'adoptions dans l'Hérault	6
Les activités d'EFA34	8
Introduction	8
I. La représentation au sein des institutions	9
II. Les activités régulières d'accompagnement à l'adoption et à la parentalité	12
III. Les évènements festifs et de rencontre	15
IV. Les projets 2022	16

Préambule

Après une année 2020 où la Covid-19 a requestionné l'organisation de nos activités, nous avons rebondi en 2021 en consolidant nos nouvelles façons de fonctionner, nos nouvelles manières de rencontrer nos adhérents, et de continuer nos activités.

En 2021, EFA 34 réaffirme ainsi sa place de premier plan dans le monde de l'adoption de l'Hérault en étant présent au Conseil de Famille des Pupilles de l'Hérault, en contact rapproché avec le Service Adoption de la Direction Enfance Famille du CD34, et en accompagnement des 126 familles adhérentes.

EFA34 a pu garder le lien avec les différents réseaux professionnels de l'adoption et de la parentalité, notamment le réseau Ville-Hôpital-Adoption, bien que, en raison des nouvelles mesures sanitaires en lien avec la pandémie de la COVID, certaines des réunions programmées sur cette période n'ont pu se faire comme prévu.

EFA 34 poursuit et renforce son action d'accompagnement des parents et des futurs parents par adoption, ainsi que des adoptés majeurs, en proposant (1) un accompagnement des candidats à l'adoption (Points Rencontres), (2) des groupes de paroles pour les parents, et (3) des ateliers et formations thématiques autour de la parentalité adoptive... ainsi que des conférences en lien avec l'adoption, l'éducation, les problématiques adolescentes.

EFA34 organise différentes manifestations sociales et festives qui permettent aux membres d'EFA 34 et aux partenaires de se retrouver familialement des relations durables.

Le Conseil d'Administration poursuit son engagement en ayant formé certains de ses administrateurs et compte poursuivre sur le prochain exercice.

REMERCIEMENTS

Toutes ces actions sont possibles grâce :

- aux soutiens de nos différents partenaires : le Conseil Départemental de l'Hérault et l'UDAF de l'Hérault, tout particulièrement son président Claude Rico et son directeur général Marc Pimpeterre, ainsi que nos adhérents (cotisation et dons).
- aux soutiens logistiques :
 - de la Ville de Montpellier, qui, au travers de la Maison pour Tous André Chamson, accueille nos différentes activités régulières,
 - de l'UDAF qui met à disposition la salle où se déroule le Point Rencontre Postulants à Béziers et celle de Montpellier où a généralement lieu le goûter des enfants,
 - du Conseil départemental de l'Hérault pour son soutien.



PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION EFA 34

EFA 34 est membre de la fédération nationale EFA

Enfance & Familles d'Adoption (EFA) est une fédération de 88 associations départementales, regroupant près de 6 000 familles adoptives et adoptés majeurs. Les objectifs de l'association sont de préparer et guider les candidats à l'adoption, de soutenir les adoptants dans leur parentalité et les adoptés dans leurs interrogations, de proposer des formations aux professionnels, et de fournir des informations sur l'adoption. EFA ne confie pas d'enfants à l'adoption.

EFA 34 reverse un peu plus de la moitié du montant des cotisations qu'elle perçoit à la fédération.

Le fonctionnement des instances d'EFA 34

EFA 34 est active grâce au dynamisme de ses administrateurs bénévoles (tous parents par adoption) et des membres associés du CA (parents par adoption ou candidats à l'adoption).

Suite à l'Assemblée Générale du 31 janvier 2021, le Conseil d'Administration est constitué de 8 personnes. Le Conseil d'Administration comprend également 9 membres associés.

Le bureau élu est constitué comme suit :

- deux co-Présidents : Emmanuelle Vigneron et Nicolas Pauli
- un Trésorier : Nicolas Pauli
- une Secrétaire : Emmanuelle Vigneron.

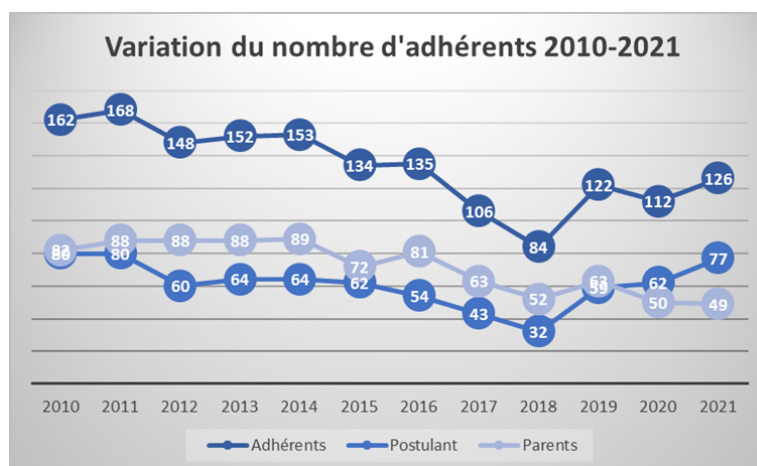
Le Conseil d'Administration s'est réuni 9 fois en 2021 : Les 12 et 26 janvier, 10 février, 24 mars, 20 mai, 29 juin, 31 août, 9 novembre, 14 décembre 2021. Toutes les séances se sont tenues en visio-conférence.

L'évolution du nombre d'adhérents d'EFA 34

Le nombre d'adhérents au 31/12/2021 s'établit à 126 (vs 84 en 2018, 122 en 2019, 112 en 2020), dont 77 familles postulantes et 49 familles adoptantes soit une légère baisse de 8%. On note la confirmation d'une plus forte représentativité pour les postulants par rapport aux parents adoptifs.

Le tableau d'évolution est présenté ci-dessous :

	Evolution du nombre d'adhérents				Variation
	2018	2019	2020	2021	
Adhérents	84	122	112	126	12,5%
Postulant	32	59	62	77	24,2%
Parents	52	63	50	49	-2,0%



Les hypothèses sur les facteurs de « conservation » du nombre d’adhérents, malgré les conditions sanitaires peu propices aux activités sociales, peuvent être formulées :

- Bon suivi des adhérents (par les animatrices du PR)
- Engagement plus qualitatif des bénévoles et poursuite des activités en distanciel
- Bonne information au sein de la réunion d’information du CD34

Il est à noter que les activités à destination des postulants semblent plus attractives que celles moins nombreuses à destination des parents adoptifs. Un effort a été fait vers ces dernières (maintien des Groupes paroles à l’attention des parents en visio), mais les rencontres, goûters enfants, cinéma... n’ont bien sûr pu avoir lieu en raison de la situation sanitaire. Cela devrait être poursuivi dans le projet 2022.

L’ADOPTION EN FRANCE EN 2021

L’adoption internationale

Source : site Internet EFA, statistiques pour l’année 2021 établies par la MAI

En 2021, le nombre de visas délivrés pour l’adoption infléchit sa baisse : 252, contre 244 en 2020, 421 en 2019, soit une faible hausse de 3 %. Ce maintien s’explique par le “rattrapage” de 2020 frappé par les fermetures des frontières dans le cadre de la pandémie COVID-19 ; mais globalement, ce chiffre vient confirmer la poursuite de la baisse dans l’absolu des adoptions internationales.

En 2021, les 5 premiers pays d’origine sont : Thaïlande 46 - République du Congo (Brazzaville) 31 - Vietnam 22 - Colombie 16 - Madagascar 16.

La majorité des adoptions passent par des organismes habilités : 42 % par OAA (en baisse) et 22% par l’AFA (en baisse), mais conserve une bonne dynamique pour les adoptions individuelles avec 36 %, chiffre qui doit être pondéré puisqu’il intègre également les regroupements familiaux (forte augmentation).

L’âge des enfants reste également stable : 59 % d’entre eux avaient moins de 5 ans.

Enfin, de façon stable par rapport à 2020, les enfants présentant au moins un besoin spécifique sont toujours nombreux et représentent, en dehors des adoptions intrafamiliales, 61 % des adoptions, soit 153 enfants sur 252.

L'adoption nationale

Source : enquête annuelle de la protection de l'enfance, statistiques de 2019

En 2019, 621 enfants ont été confiés en vue d'adoption : 74 % d'entre eux ont été confiés à une famille agréée du département, 19 % en famille d'accueil et 7 % à une famille agréée hors du département. Le type de famille adoptive est variable en fonction du profil des enfants. Ainsi, les enfants sans filiation sont pour la quasi-totalité (96 %) confiés à une famille agréée du département tandis que les enfants admis à la suite d'une déclaration judiciaire de délaissement parental sont confiés de manière plus diversifiée : 58 % dans leur famille d'accueil, 32 % dans une famille agréée du département et 10 % dans une famille agréée hors du département

Le nombre d'agrément

Source : enquête annuelle de la protection de l'enfance, statistiques de 2019

Au 31 décembre 2019, le nombre d'agrément en cours de validité se chiffre à 10 263, un nombre dont la diminution faiblit (- 4 % par rapport à fin 2018 contre - 12 % un an plus tôt). Au cours de l'année, les services des conseils départementaux ont reçu 4 075 nouvelles demandes d'agrément de la part de couples ou de personnes seules, un nombre en baisse (- 2 %). Dans le même temps, 2 535 agrément ont été accordés, soit une baisse de 4 % par rapport à 2018.

Concernant les agrément en cours de validité, le taux sur l'ensemble du territoire national est de près de 35 agrément pour 100 000 adultes. Ce taux varie de 11 pour 100 000 adultes en Martinique à 62 pour 100 000 en Haute-Garonne.

L'ADOPTION DANS L'HÉRAULT EN 2021

Nombres d'agrément dans l'Hérault

Agrément dans l'Herault	2021	2020	2019	2018
Nb agrément en cours	191	165	182	192
Nb demande d'agrément	NC (+73)	38	77	76
Nb agrément obtenus	73	30	58	42
Nb agrément refusé	NC	8	19	34
Taux de réussite	NC	78,95%	75,32%	55,26%

Le nombre d'agrément en cours est cette année en légère augmentation, profitant d'un certain rattrapage des effets de la crise sanitaire. Notons que la moyenne 2020-2021 est à 51 agrément / an ce qui reste inférieur aux années 2019 et 2018.

Le taux de réussite ne nous a pas été communiqué cette année par le CD34.

Nombre d'adoption dans l'Hérault

Adoption dans l'Herault	2021	2020	2019	2018
Nb total adoptions	11	23	24	20
Nb adoptions internationales	7	6	7	11
Nb adoptions nationales	4	17	17	9
« Accouchements ss le secret »	3	13	10	8
« Autre »	1	4	7	1

Au bilan, 11 familles de l'Hérault ont accueilli un enfant cette année, présentant une baisse de 35% par rapport à l'an dernier.

- L'adoption internationale reste constante dans son faible nombre avec seulement 7 enfants cette année.
- Le nombre de Placement en Vue d'Adoption (PVA) est très en baisse ; ce qui confirme les situations tout à fait exceptionnelles des exercices 2020 et 2019. Notons que le nombre de 4 PVA est particulièrement faible, principalement par la baisse de 75% des naissances dans le secret.

INTRODUCTION

Encore en 2021, EFA 34 reste un partenaire fiable des institutions en charge de l'enfance et de l'adoption :

- La représentation au Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat (CDFPE)
- La participation aux réunions d'information mensuelle du Conseil Départemental de l'Hérault (CD34)
- La participation aux rencontres du Réseau Ville Hôpital Adoption organisées par la COCA de Montpellier (séances de travail en présentiel reportées et finalement annulées sur la période)
- La participation aux réseaux locaux de parentalité

L'activité principale d'EFA 34 est **l'accompagnement à et vers la parentalité adoptive**.

Plusieurs activités régulières d'accompagnement à l'adoption et à la parentalité sont proposées :

- Les Points Rencontre Postulants.
- Les Groupes de Parole Parents (**dont les problématiques concernent principalement les adolescents**).
- Les Ateliers à thèmes autour de la Parentalité Adoptive, qui concernent postulants et nouveaux parents
- Des témoignages et conférences

EFA34 joue également un rôle d'information et de relais pour les dispositifs ERF (Enfant en Recherche de Famille).

L'ensemble de ces activités a pu être maintenu en visio. Grâce à l'amélioration des conditions sanitaires, certaines rencontres ont pu reprendre en présentiel à partir du mois de décembre, en effectif limité et dans le respect des gestes barrières.

De même, certains de nos événements festifs ont repris progressivement en 2021, l'objectif étant de favoriser les rencontres entre adhérents. Ils reprendront à 100%, nous l'espérons, en 2022.

I. LA REPRÉSENTATION AU SEIN DES INSTITUTIONS

EFA siège au Conseil d'Administration de l'UDAF

EFA 34 est membre de l'UDAF, l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Hérault qui soutient l'action d'EFA :

- aide logistique (mise à disposition de salles sur Montpellier et sur Béziers)
- aide financière avec une subvention proportionnelle au nombre d'adhérents (381 € en 2021)

EFA a intégré le Conseil d'Administration de l'UDAF le 3 juillet 2020 en qualité de membre désigné. Le Conseil d'Administration de l'UDAF se compose désormais de 13 membres élus et de 13 membres désignés.

L'AG s'est tenue le 31/05/2021 en présentiel au siège de l'UDAF, le Conseil d'Administration qui a suivi a permis d'élire le nouveau bureau et de renouveler le mandat du Président, M. Claude Ricco. La présence d'EFA au sein du Conseil d'Administration de l'UDAF a permis de renforcer la présence d'EFA dans les instances de décision qui concernent l'adoption : commission d'agrément, conseil de famille des pupilles de l'Etat.

EFA siège au Conseil d'Administration de la CAF commission sociale

Au titre de la représentation de l'UDAF, un membre de EFA34 est administrateur au Conseil d'Administration de la CAF, Commission Sociale. Il a assisté à 5 CA durant l'exercice 2021.

L'action au Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat (CdFPE)

EFA 34 est membre de droit du Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat au titre de la représentation des familles adoptives. EFA34 assure sa représentation par un titulaire et un suppléant.

Le conseil de famille présidé par le Préfet représenté par un inspecteur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le tuteur, est composé de 8 membres : un représentant de l'UDAF34, un représentant de l'Association Départementale d'Entraide des Pupilles et Anciens Pupilles de l'Etat dans l'Hérault (ADEPAPE34), un représentant de l'association départementale des assistants maternels et familiaux de l'Hérault, un représentant de l'association EFA34, de 2 élus du Conseil départemental et de deux personnes qualifiées, un juge et un médecin-psychiatre. Les 8 membres peuvent voter. En cas d'égalité des voix, la voix du président du conseil de famille compte double. Cette présidence était assurée par le représentant de l'ADEPAPE 34. Le représentant d'EFA 34 a proposé que cette présidence devienne tournante.

La mission du conseil de famille des pupilles de l'état est d'exercer en commun avec le tuteur les responsabilités liées à l'autorité parentale et également de construire un projet de vie pour les enfants, dont celui de leur donner une famille (placement en vue d'adoption) lorsque l'adoptabilité est prononcée.

En 2021, le Conseil de Famille s'est réuni à 11 reprises, 10 séances se sont déroulées sur Montpellier et 1 sur Béziers : 13 janvier, 9 février, 16 mars, 13 avril, 18 mai, 22 juin à Béziers, 9 juillet, 7 septembre, 5 octobre, 8 novembre et 7 décembre.

Les placements en vue d'adoption en 2021 :

5 enfants ont été placés en vue d'adoption en 2021, soit un nombre en très forte baisse par rapport à celui de 2020 (17 PVA).

Ces 5 PVA se répartissent en :

- 2 bébés nés sous le secret (art. 224.4.1)
- 3 enfants plus grands (3 ans, 5 ans et 5 ans) dont celui de 3 ans a été adopté par son assistante familiale.

Les enfants ont été confiés à des familles hétérosexuelles, même si des familles homosexuelles ou homoparentales sont désormais présentées par le service adoption.

Au 31 décembre 2021, le CDF 34 comptabilise un total de 22 pupilles dont la situation a été vue au moins une fois au cours de l'année : suivi de scolarité, rencontre avec les plus grands et avec leurs assistantes familiales, en attente de procédure judiciaire.

La contribution au Réseau Ville Hôpital Adoption

EFA34 contribue au Réseau initié par la COCA (Consultation d'Orientation et de Conseil en Adoption dirigée par la Dr LALANDE), avec les professionnels de l'adoption de l'Hérault :

- responsables du service Aide Sociale à l'Enfance du CD 34
- professionnels de l'enfance et de l'adoption du CD34 (éducateurs, psychologues, assistantes sociales, puéricultrices, foyer de l'enfance...)
- pédiatres et psychologues du CHU, de PMI, ou en cabinet libéral
- responsables d'OAA (Organismes Autorisés pour l'Adoption)

Trois membres du CA dont la Référente Accompagnement à la Parentalité d'EFA 34, Sylvie Alberto (membre du CA), Janice Peyré (présidente d'honneur d'EFA34, spécialiste de l'adoption), et Emmanuelle Vigneron (co-présidente d'EFA34) participent à ces réunions.

Ces réunions permettent des échanges d'informations actualisées sur l'adoption, des échanges de pratiques des différents acteurs, des débats et mise en commun d'expériences pour une meilleure connaissance de la réalité de l'adoption dans le département.

Ce réseau est resté très actif dans ses échanges d'informations, malgré le fait que les réunions n'aient pu se concrétiser à chaque fois en présentiel sur cette période, exceptionnellement, en raison des mesures sanitaires.

L'intégration dans le réseau parentalité 34

EFA 34 est partenaire du réseau Parentalité 34 et du REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents)

La Référente Accompagnement à la Parentalité d'EFA 34 n'a pu participer cette année aux rencontres de ces deux réseaux mais reprendra contact pour 2022 afin de faire connaître EFA34 auprès de la Maison des adolescents, d'Allô Parents, de l'EPE (Ecole des Parents et des Educateurs).

L'action lors de la réunion d'information mensuelle du Conseil Départemental 34

Le CD34 a organisé 10 réunions d'information mensuelles sur 2021 où EFA34 est systématiquement invité ; elles se déroulent les mardis, 1 fois par mois environ, de 14h à 17h ; EFA34 a été présent sur 8 d'entre elles en les personnes de Nicolas Pauli ou Annick Vallot (3x), tous deux membres du CA. Pour mémoire, en 2020, 10 présences également avaient été assurées.

Ces réunions d'information sont imposées par la loi et ont pour but d'informer les personnes désirant se tourner vers l'adoption avant de postuler pour un agrément. C'est lors de cette réunion que les postulants peuvent retirer leur dossier de candidature. Y sont présents de 15 à 25 personnes selon les réunions (20 en moyenne).

2021	26/01	23/02	30/03	27/04	26/05	29/06	07	08	28/09	26/10	30/11	21/12
EFA	NP	NP	Abs	NP	AV	NP	-	-	AV	NP	Abs	AV
Nb présent	16	21	-	20	22	10	-	-	18	20	-	13

Cette réunion est animée par Eric Morchais, directeur du Service Adoption de la Direction Enfance et Famille ; parfois, d'autres agents du service assurent la présentation (Frédérique Chaleyser et Patricia Didiot).

La séance est animée sur la base d'un diaporama pour accompagner les propos. Trois thèmes principaux sont abordés :

- L'agrément
- L'adoption d'un enfant en France
- L'adoption d'un enfant à l'étranger

Dans la continuité du mode d'intervention des années passées, le CD34 invite EFA34 à intervenir de façon libre durant l'exposé. Le souffle, mis en place par EFA34 depuis plusieurs années, a été amélioré et densifié notamment en ce qui concerne les statistiques. Il permet d'apporter les informations complémentaires dans le propos de l'institution. Au-delà de quelques mots en réponses aux questions des participants, nous intervenons principalement :

- à la fin de la partie « agrément » pour présenter la particularité de la parentalité adoptive,
- lors de la partie « adoption internationale » en rappelant notamment les singularités de parcours d'adoption et les dernières statistiques
- et en conclusion sur la présentation de la fédération EFA, EFA34 et ses actions en insistant sur les points rencontre de Montpellier et Béziers et les ateliers à la parentalité.

Dans le discours nécessairement protocolaire et réservé d'E. Morchais, ces interventions apportent de l'humain, une vision pragmatique et réaliste des choses et une certaine expertise de terrain. A

ce titre, le CD34 invite systématiquement les participants à se rapprocher des associations, à commencer par EFA34 en la présentant comme l'association de parents adoptifs incontournable dans l'Hérault.

Notre présence mensuelle, soutenue et encouragée par le CD34, met en valeur nos actions aussi bien auprès des futurs postulants que de l'administration du CD34.

II. LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES D'ACCOMPAGNEMENT À L'ADOPTION ET À LA PARENTALITÉ

Les Points Rencontres Postulants

L'association propose une fois par mois une réunion pour les candidats à l'adoption, le **Point Rencontre Postulant**.

C'est un lieu d'échanges et d'écoute, gratuit et ouvert à toute personne qui se dirige vers la parentalité adoptive.

EFA 34 en propose en 2 lieux :

- A Montpellier, à la Maison Pour Tous A. Chamson, tous les premiers jeudis du mois.
- A Béziers, au siège de l'UDAF, au rythme d'un tous les 2 mois, le vendredi soir.

Ces Points Rencontres sont animés par des bénévoles eux-mêmes parents adoptifs, qui partagent avec les postulants leur expérience, et les aident à faire leur propre chemin vers l'adoption.

Depuis le confinement du mois de mars 2020, les 2 points rencontres ont fusionnés, et se sont tenus virtuellement, tous les mois. En décembre, suite à l'allègement des mesures sanitaires, nous avons pu reprendre une rencontre en présentiel à Montpellier, en effectif restreint, tout en maintenant la réunion virtuelle pour nos adhérents qui n'auraient pas voulu/pu se rendre à Montpellier.

Les réunions sont animées par 4 à 5 bénévoles, membres ou membres associés du CA.

Lorsque le groupe est suffisamment important, nous proposons de travailler en 2 sous-groupes, l'un pour les postulants en cours d'agrément et l'autre pour ceux ayant déjà l'agrément.

Dans le premier groupe des pré-agréments : aider chacun à cheminer dans sa réflexion vers la parentalité adoptive, mûrir son projet d'enfant, se confronter à la réalité de l'adoption, trouver les réponses aux questions posées concernant la procédure d'agrément, dans les échanges avec les animateurs et les autres postulants qui sont aussi aux mêmes étapes du parcours.

Dans le second groupe des post-agréments : parler des démarches de chacun, échanger des informations pratiques pour les dossiers à monter, partager son expérience, ses difficultés, ses doutes, ses attentes, sachant que tout peut être dit et sera accueilli sans jugement et dans la bienveillance mutuelle, pas de sujet tabou dans la mesure où tout ce qui est amené dans le groupe est source de réflexion pour tous.

Les Groupes de Parole Parents

EFA 34 propose aux parents, des temps d'échanges organisés en Groupes de Parole Parents tous les 2 mois dans le cadre de **l'aide à la parentalité**.

Les parents peuvent se sentir parfois démunis ou en difficultés. Ils ne savent pas toujours comment aborder certains sujets avec leurs enfants, **notamment au moment de l'adolescence**, ou comment répondre à leurs questions.

Le groupe de Parole Parents est un lieu de partage sur les soucis petits ou grands, liés à l'adoption ou non, et quel que soit l'âge des enfants. C'est aussi un temps de rencontre avec d'autres parents adoptants et un temps d'écoute des questions et des difficultés que chacun peut rencontrer avec ses enfants.

La confidentialité des échanges et le respect de chacun sont la règle.

Madame Berna-Brial, psychanalyste expérimentée, professionnelle en libéral rémunérée par EFA34 (840€ en 2021) accompagne les parents présents (22/01/2021 – 26/03/2021 - 04/06/2021 - 09/07/2021 – 15/10/2021 – 26/11/2021).

Ces temps sont précieux notamment pour les « **nouveaux parents** » **d'enfants qui arrivent dans leur famille déjà plus « grands »**, pour les **parents célibataires qui élèvent seuls** le ou les enfants, pour les **parents d'adolescents**...

Le lieu sur Montpellier à la Maison pour Tous Chamson (depuis sept 2018), semble faciliter l'accès et la visibilité pour nos adhérents, qui sont venus en nombre (10-15 personnes) à chaque Groupe. Malgré la crise sanitaire, les réunions ont pu continuer à se tenir régulièrement physiquement et virtuellement, en alternance, en fonction des périodes de confinement permettant de garder et resserrer les liens entre participants.

Les Ateliers de préparation à la Parentalité Adoptive

Les Ateliers de préparation à la Parentalité Adoptive offrent un apport plus théorique sur des thèmes particuliers et proposent de partager autour de la parentalité adoptive, de mieux s'y préparer pour les postulants, et plus largement, c'est une source de réflexion aussi pour tous les parents.

Ils sont animés par Sylvie Alberto, psychopraticienne en libéral et mère par adoption, professionnelle rémunérée (1500€ en 2021). Ils ont lieu le samedi matin à la Maison pour Tous A. Chamson à Montpellier, et ont été tous réalisés en visio-conférence.

Aujourd'hui, de plus en plus d'enfants adoptés sont dits « à besoins spécifiques », par leur histoire, leur âge, leur dossier médical, ou parce qu'ils ont été adoptés en fratrie. Cela demande des attentions particulières. L'objectif des ateliers est de mieux préparer les futurs parents à l'accueil de chaque enfant, et à pouvoir ensuite répondre de façon appropriée à ses besoins en ayant plus et mieux conscience de ce qui se joue dans ce lien d'attachement.

Ces ateliers s'inscrivent dans une **perspective de prévention, afin de mieux appréhender la spécificité de la parentalité adoptive, enrichir la compétence parentale et soutenir les parents.**

Les 10 ateliers de 2021 se sont déroulés le samedi matin de 9h30 à 11h30 les : 16/01, 06/02, 13/03, 10/04, 29/05, 12/06, 03/07, 17/10, 07/11, 12/12. Uniquement en visio en 2021.

Le nombre de présents à chaque séance était d'environ 40 personnes (20 à 25 connexions)

Les ateliers ont eu pour thème :

- De l'enfant rêvé à l'enfant réel. La rencontre et la première année avec l'enfant
- L'héritage familial, le poids du passé. Qu'est ce qui est transmis à notre enfant
- L'accueil d'un enfant grand ou d'une fratrie -
- Témoignages et questions autour de la scolarité
- Adopter un enfant, adopter son histoire, comment en parler.
- Aimer et éduquer.
- Témoignages de parents, de bébé né sous le secret ou d'enfant plus grand
- Mythes et réalités de l'adoption
- Cheminer dans ses choix
- L'attachement réciproque. La théorie de l'attachement, les différents types d'attachement, comment va se créer le lien entre l'enfant adopté et son(ses) parent(s), quels obstacles peuvent survenir et comment y faire face ?

Numéro téléphonique d'information

EFA34 dispose d'un numéro téléphonique d'information sur lequel les personnes peuvent poser toutes leurs interrogations concernant l'adoption et la parentalité. La personne référente d'EFA34, en charge du téléphone, écoute les demandes, puis oriente et conseille les personnes en s'appuyant si besoin sur les ressources départementales et nationales d'EFA : des demandes simples d'informations sur les procédures, des problèmes de santé de l'enfant qui arrive, des difficultés dans la parentalité, des problèmes d'intégration scolaire quand l'enfant arrive grand dans sa famille, ou des situations plus complexes d'ordre juridique qui demandent l'appui et les connaissances de la Fédération nationale...

III. LES ÉVÈNEMENTS FESTIFS ET DE RENCONTRE

L'assemblée générale du 31 janvier 2021 (exercice 2020)

Date : dimanche 31 janvier 2021, 9h45

Lieu : En visio - sur Zoom

Nombre de participants : 80 adultes

Liste d'émargement : 49 familles connectées et 6 pouvoirs reçus, soit 55 familles de l'association.

Rapport d'activité et financier

Le rapport d'Activité et le rapport Financier ont été présentés et votés à l'unanimité.

Administrateurs et Bureau

Comme chaque année, un point sur les mandats d'administrateurs a été fait, et de nouveaux administrateurs et membres associés ont été élus.

Un bureau a été élu dans la foulée : Emmanuelle Vigneron a été élue Secrétaire ; Nicolas Pauli a conservé son statut de Trésorier ; en l'absence de candidat à la présidence, Emmanuelle Vigneron et Nicolas Pauli assurent ensemble une co-présidence.

Conférence en visio-conférence :

« EFA, les actualités de l'adoption en France » par Anne Royal, Présidente d'EFA.

- présentation de la fédération EFA et articulation avec les associations départementales
- projet de loi de réforme de l'adoption et le point de vue de EFA
- Adoption simple vs adoption plénière.

Autour de l'AG

- Une boîte à idées a été proposée sur le tchat de la visio conférence, puis relevée avec des propositions et améliorations intéressantes.

Une conférence à destination des familles élargies

Le samedi 26 juin 2021, nous avons organisé une visio conférence à destination des familles élargies de nos membres postulants à l'adoption.

Thème : « Ciel, mes enfants adoptent ! » - 30 personnes ont assisté à cette conférence.

Intervenants : Sylvie ALBERTO (EFA34), Annick VALLOT (EFA34).

Les rencontres entre adhérents

Compte tenu de l'amélioration du contexte sanitaire en septembre, nous avons pu reprogrammer notre pique-nique annuel, le 19 septembre 2021, et réunir ainsi environ 50 personnes, membres d'EFA34, postulants et parents par adoption.

La journée familiale annuelle et l'après-midi bowling ayant dû être annulés en raison du contexte sanitaire, tous ces événements seront reprogrammés dès que possible.

Participation à la Foire des Associations de Montpellier

Date : Dimanche 12 septembre 2021

Lieu : En visio sous les auspices des services « association » de la ville de Montpellier

Du fait des contraintes sanitaires fortes, le CA d'EFA34 a décidé de ne pas participer à cet événement virtuel, qui n'est pas, d'expérience, un temps d'information majeur des nos adhérents.

IV. LES PROJETS 2022

L'année 2021 a été riche en bouleversements, mais également d'événements, de contributions et de prises de position dans le monde de l'accompagnement de l'enfance en difficulté. Ces actions ont indéniablement renforcé la reconnaissance de notre association.

Forts de l'engagement de nos bénévoles et de l'augmentation du nombre de nos adhérents, notre projet pour 2022 est tout aussi ambitieux.

L'activité centrale d'EFA34, à savoir l'accompagnement à et vers la parentalité, se poursuit, en essayant de coller au plus près des préoccupations des parents et futurs parents et du contexte de l'adoption et de la protection de l'enfance.

EFA accompagne traditionnellement en début de parcours et au moment de l'arrivée de l'enfant, mais également, lorsque les enfants grandissent et que d'autres problématiques liées à l'adolescence et à l'adoption peuvent apparaître (interrogations sur les origines, recherches de limites, mise en cause du cadre familial, etc..).

C'est dans ce sens que nous souhaitons travailler et prolonger avec une offre aux parents adoptifs de grands enfants et aux adolescents eux-mêmes.

Poursuivre toutes les actions engagées

Cette volonté se retrouve dans nos différentes actions prévues pour 2022. Ce ne sont pas moins de 60 demi-journées où EFA sera présent ou encore organisateur d'actions à destination de ses adhérents.

1. Dans le partenariat institutionnel et professionnel local :
 - Poursuivre la présence d'EFA34 à la commission sociale du Conseil d'Administration de la CAF (6 réunions/an)
 - Poursuivre la présence d'EFA34 au Conseil d'Administration de l'UDAF (4 réunions/an)
 - Poursuivre la contribution d'EFA 34 au Réseau Ville Hôpital Adoption (5-6 réunions/an)
 - Renforcer l'intégration d'EFA 34 dans le réseau parentalité 34 (2 réunions/an)

- Maintenir la contribution à la réunion d'information mensuelle du Conseil Départemental 34 et mieux valoriser les actions que nous mettons en place (10 réunions/an)
 - Mieux diffuser l'information sur le dispositif national Enfance en Recherche de Famille (ERF), en faisant intervenir la représentante basée à Nîmes. (1-2 réunions/an)
2. Dans nos activités régulières d'accompagnement des parents et futurs parents
- Poursuivre les Points Rencontre Postulants sur l'ensemble du territoire, en visio dans l'attente de l'amélioration du contexte sanitaire) et en présentiel (11 à 16 réunions/an).
 - Poursuivre l'attractivité des écoutes du Groupes de Parole Parents en maintenant l'intervention d'une professionnelle (6 réunions/an).
 - Poursuivre et accroître les Ateliers à la Parentalité Adoptive, en élargissant les thèmes abordés en maintenant l'intervention d'une professionnelle (10 réunions/an) ; cette action fera l'objet d'une demande de financement auprès du REAAP
 - Poursuivre la ligne d'écoute téléphonique.

Renforcer l'accompagnement orienté « ado » - Création d'un groupe spécifique « ado » à l'étude

La mise en place d'un groupe d'enfants « ado » va être étudiée.

Les modalités de mise en œuvre devront être adaptées même si l'intention est de laisser librement les « ados » se réunir, tout en assurant la présence d'un accompagnement adulte discret, par un psy ou éducateur. Groupe ado des plus de 15 ans, pour échanger sur les questions qu'ils se posent, ce qui fait qu'ils sont des ados comme les autres mais avec la spécificité de l'adoption qui peut influencer leur relation avec les autres, avec leur famille... se sentir différent, ne pas savoir en parler, comment vivre cette différence et partager avec d'autres de cette expérience.

L'idée est de proposer 4 ou 5 dates dans l'année.

Les journées « Origine » présentées ci-dessous contribuent bien évidemment à l'accompagnement orienté « ado » puisque cette problématique est le plus souvent rencontrée par les familles au moment de l'adolescence des enfants adoptés.

Organiser des journées « Origines » pour les familles et le CD34

- Pour les familles

Initialement prévu en 2020, ce projet a été reporté sur 2022.

L'idée est de réunir les parents adoptifs pour réfléchir et échanger sur les questions liées à l'histoire de son enfant, ses questionnements, ses recherches éventuelles, mais aussi le manque d'intérêt qu'il peut sembler porter à ses questions.

Comment les parents se positionnent-ils ? Comment être réceptif, à l'écoute, sans aller au-delà des attentes de son enfant, qui évoluent en fonction des étapes de son développement ? Comment gérer les intrusions possibles par le biais des réseaux sociaux ?

Il n'est jamais trop tôt pour s'intéresser à la question des origines dans le cadre de l'adoption.

Au programme : repas pris en commun, diffusion d'un film, présentation d'éléments informatifs, temps d'échanges, ateliers autour de situations fictives, restitution

Animation par une professionnelle et une responsable EFA.

- Pour les professionnels de la protection de l'enfance du Conseil Départemental 34

En parallèle à cet évènement, EFA 34 proposera à la Direction Enfance Famille du CD34 une offre de « journée d'étude » à organiser conjointement et à destination des professionnels de l'enfance délaissée du Conseil départemental 34. Les intervenants seront la professionnelle invitée, Janice Peyré (membre du CNAOP) et Sylvie Alberto (psychothérapeute et Référente Accompagnement à la Parentalité EFA34).

Organiser deux journées de formation aux principaux enjeux de la parentalité adoptive sous le prisme de la théorie de l'attachement

En raison des difficultés liées aux mesures sanitaires pour son organisation, ce projet a été reporté sur 2022.

En continuité de la réussite du week-end de sensibilisation aux principaux enjeux de la parentalité adoptive sous le prisme de la théorie de l'attachement réalisée en septembre 2019, 2 journées seront organisées : l'une s'adressera aux postulants ou futurs parents adoptifs, qui sont invités à y participer en couple, et l'autre sera adressé aux jeunes parents.

Comme le WE de sept 2019, ces journées viseront à développer chez les (futurs) parents une série de compétences spécifiques adaptées à toute parentalité en général, mais surtout plus spécialement aux particularités de la parentalité adoptive. Les thèmes abordés touchent notamment aux domaines actualisés des neurosciences affectives et sociales, des aléas du vécu pré-adoptif de l'enfant, de la construction du sentiment d'attachement, aux principaux rôles parentaux et outils de base fondamentaux pour les exercer...

L'animation serait réalisée par les mêmes professionnelles expérimentées (psychologues, psychomotriciennes) spécialisées, notamment avec l'implication de Sylvie Alberto, notre Référente Accompagnement à la Parentalité EFA34.

L'organisation matérielle et financière reprendra de façon plus efficace ce qui a été expérimenté en 2019 ; une contribution sera demandée aux familles ; la demande de subvention sera réalisée en 2022 auprès du CD34 et du REAAP. L'identification des dates favorables est à réaliser.

Passer doucement à « Hello Asso » pour être prêt en 2022

Juste abordée en 2019, la gestion des adhésions passera doucement via la plateforme « Hello Asso ». La fédération a identifié quelques référents des autres associations départementales qui pourront aider le trésorier à mettre en place cette nouvelle modalité, qui permettra de simplifier de nombreuses tâches de gestion, y compris celle d'inscriptions aux activités.

Ce projet sera couplé à la refonte de notre site Internet.

-----*****-----